



HAL
open science

Le renouvellement urbain en marche

Pascal Amphoux

► **To cite this version:**

Pascal Amphoux. Le renouvellement urbain en marche. Les Annales de la Recherche Urbaine, 2004, n°97, pp. 137-140. hal-01561784

HAL Id: hal-01561784

<https://hal.science/hal-01561784>

Submitted on 13 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LE RENOUVELLEMENT URBAIN EN MARCHÉ

par
Pascal Amphoux

CONTREPOINT, PROJETS URBAINS
2, av. de l'Eglise Anglaise
CH 1006 LAUSANNE

Chercheur au CRESSON, UMR CNRS 1563, Ecole d'Architecture de Grenoble
Professeur à l'Ecole d'Architecture de Nantes

Les Annales de la Recherche Urbaine, no97
Renouvellement urbain

RENOUVELLEMENT URBAIN EN MARCHÉ

UN CHIASME SEMANTIQUE

Soit la notion de "renouvellement urbain". Le mot "renouvellement" peut nous amener à porter l'accent sur deux connotations différentes : celle de la nouveauté en soi, qui ignore ce qui a précédé (c'est la logique de la *tabula rasa*) ; et celle du "re"-nouveau, qui ne prend sens que par rapport à un "nouveau" déjà donné et sous-entend donc une forme de redoublement (une nouveauté de la nouveauté ou une "méta-nouveauté") – non seulement une reprise de ce qui a existé, mais plus profondément un changement de statut et de sens de la nouveauté.

Le mot "urbain" de même, peut être entendu en deux sens différents : celui de la matérialité de la ville, dans sa fonctionnalité ou dans son aspect physique, et celui de l'urbanité des pratiques, dans les rites de sociabilité et les règles de convenance qui lui sont attachées. Le croisement de ces connotations enchevêtre donc au moins quatre registres sémantiques, de sorte que le renouvellement urbain peut désigner indifféremment et/ou conjointement :

- la transformation de la ville en tant que topographie physique et matérielle ; c'est le registre le plus évident : l'extension urbaine, la distribution des bâtiments ou le style architectural ne cessent de transformer la matérialité de l'espace urbain ; et renouveler la ville, en ce premier sens, c'est modifier son dessin, ses tracés, sa forme, ..., c'est inventer de nouvelles typologies architecturales, de nouveaux espaces publics ou de nouvelles infrastructures ; avec deux menaces qui se profilent à l'horizon lorsque le sens du mot est réduit à cette seule dimension : celle de l'idéologie du nouveau pour le nouveau que dénonçait jadis Marcuse dans *l'homme unidimensionnel*, et celle, symétrique, du repli réactionnaire sur une architecture "patrimoniale" (cf. les idéologies de l'architecture vernaculaire, de l'intégration, de la conservation lorsqu'elles sont implicitement pratiquées comme un moyen de lutter contre toutes sortes d'expressions contemporaines, etc.) ;
- la transformation de l'urbanité en tant qu'ensemble de modalités sociales et culturelles : ce sont cette fois les manières, la gestuelle, les rituels ou les "styles de vie" qui évoluent ; et renouveler la ville, en ce cas, c'est modifier sa pratique, ses usages, son contenu, c'est inventer de nouvelles façons d'habiter, de nouveaux échanges, des formes inédites de sociabilité ; mais on peut immédiatement pointer une autre menace, didactique, celle qui fait resurgir périodiquement les vieux démons de la pédagogie : il faudrait, comme disait l'autre, apprendre aux habitants à habiter ;
- le changement de statut des transformations physiques de la ville ; face à une ville qui se transforme plus vite qu'on ne peut la planifier, il faut changer les manières de penser la planification et inventer de nouvelles pratiques de conception, négociables et capables de suivre des transformations aussi radicales : renouveler la ville, c'est changer les manières de la rénover plus que la rénover ; et il faut une fois encore souligner les deux polarités auxquelles les tentatives les plus heureuses doivent savoir échapper : l'idéologie du "zapping urbain", qui chante les vertus du design, de la scénographie et de l'aménagement éphémère et qui aime jouer des apparences comme on roulait des mécaniques, à laquelle croient s'opposer, naturellement, les idéologies du développement durable, au service desquelles les aménagements les plus contraints peuvent désormais voir le

jour ;

- le changement de statut de l'évolution des modes de vie urbains ; face à des pratiques urbaines qui s'individualisent farouchement, face aux comportements de repli et aux terreurs que propagent les politiques sécuritaires, face au retrait physique (du corps ou du face à face) auquel fait croire le développement des nouvelles techniques de communication, il faut réinventer des moyens nouveaux d'infléchir ces pratiques ordinaires, faire en sorte que ces moyens ne passent pas par la seule contrainte normative, réinventer des formes de publicité nouvelles, hybrider les modes de communication virtuels et réels ; et l'on connaît pour finir la menace du laisser-aller ou le démon de l'indifférence : puisque les pratiques s'éclatent et deviennent incontrôlables, autant ne pas tenter de les réunifier ou de les maîtriser, elles se compenseront bien mutuellement.

RENOUVELLEMENT 1 – DUALISMES EN CRISE

Supposons maintenant que la ville soit "concevable", je veux dire qu'elle fasse l'objet de procédures de conception conscientes, intentionnelles et formalisées (après tout, l'expression "renouvellement urbain" est bien née d'une volonté de se démarquer des manières de concevoir l'espace urbain dans une période antérieure). On pourrait faire l'hypothèse que les quatre formes de renouvellement urbain que nous venons de distinguer (et qui, insistons sur ce point, relèvent autant de l'ordre des modalités d'énonciation théoriques que des pratiques opérationnelles de projet) ont frayé deux passages entre trois âges de l'urbanisme contemporain qui aujourd'hui s'affrontent et s'entremêlent.

Premier âge, la conception urbaine était celle du développement des espaces à bâtir, dont il s'agissait de mesurer ou de programmer l'extension, la répartition et la distribution, dans l'espace comme dans la durée, à coups d'indices de densité, de zonage du territoire ou de comptage de flux. Ces analyses ou politiques du développement sont caractérisées par l'adhésion implicite à un modèle dual, qui ne faisait être la ville que dans son opposition à la campagne, dualisme qui sous-tend encore largement notre imaginaire collectif et qui est l'homologue, voire plus littéralement, qui a homologué deux autres dualismes, aujourd'hui d'autant plus vivants qu'ils constituent de véritables refuges pour leurs adeptes : celui qui tend à opposer théorie et pratique, et celui qui oppose l'analyse et le projet.

Hypothèse ? Le premier mouvement de "renouvellement urbain" repose, sans le dire, sur une mise en cause de plus en plus radicale de ces dualismes.

Une telle mise en cause s'impose tout d'abord par les faits : la distinction tranchée entre la ville et l'urbain (telle que l'avait entérinée Françoise Choay) apparaît rapidement insuffisante devant l'évolution physique, sociale et symbolique des territoires "suburbains". Ceux-ci se révèlent, littéralement, innommables. En témoigne l'épuisement des propositions néologiques qui se sont succédées ces dernières années pour tenter de désigner ces phénomènes d'extension brutales : après l'urbain, le rurbain, le péri-urbain, le suburbain, ... ; après la métropole, la métapole, la ville émergente, la ville-territoire, la *Cità diffusa*, la *Grossstadt*, la ville-nature, ... Tous ces termes désignent peu ou prou des situations intermédiaires, dans lesquelles l'opposition entre ville et campagne n'a plus lieu d'être, dans lesquelles l'importance des délaissés, des friches, des interstices apparaît grandissante, dans lesquelles dominent des situations d'entre-deux, *Zwischenstadt* (Sieverts, 1997). On peut noter au passage que ces termes restent attachés, c'est du moins l'interprétation que je défendrais, au désir de nommer un type de morphologie spatiale, alors même que ces territoires en mutation sont sans doute caractérisés davantage par leur dynamique de

développement que par leur forme physique.

Parallèlement, la remise en cause des dualismes sur lesquels se fondait l'urbanisme du premier âge vient du monde de la recherche. Les problématiques et méthodes anciennes se révèlent de plus en plus impertinentes pour analyser les phénomènes d'extension et de mutation observés ; et l'on assiste à un basculement progressif des analyses morphologiques (qu'il s'agisse de morphologie spatiale en urbanisme et architecture ou de morphologie sociale dans les sciences humaines), à des analyses que l'on pourrait qualifier de morphogénétiques. En témoignent cette fois le développement dans les vingt dernières années, de notions telles que celles d'urbanité, de naturalité, de publicité, de visibilité, d'historicité, ..., dans lesquelles le suffixe -ité exprime justement le mouvement de ce qui constitue la chose. Mais on peut noter cette fois que ces termes restent attachés à des représentations abstraites et quelque peu statiques des processus générateurs qu'ils s'efforcent de décrire (la position de l'analyste restant le plus souvent extérieure à sa propre observation), de sorte qu'ils ne parviennent pas à infléchir la pratique du concepteur (peut-être parce que lui, au contraire reste, "le nez dans le guidon" ou "les pieds dans la boue", dans une position qui fatalement reste intérieure à sa propre observation). De telles notions, si performantes soient-elles sur le plan heuristique pour dire les phénomènes observables, ne trouvent pas de modalités opératoires de mise en œuvre pour modifier les pratiques de conception. Le second âge de l'urbanisme contemporain débouche sur un décalage entre le monde de la recherche urbaine et celui de la conception urbaine ¹.

RENOUVELLEMENT 2 – DUALISMES DÉPASSÉS

Hypothèse. Le second mouvement du "renouvellement urbain" doit reposer sur le dépassement des dualismes de la ville et de la campagne par l'invention de formes conceptuelles partageables entre les deux mondes.

Les indices d'un tel dépassement doivent d'abord être identifiés dans l'évolution récente de la pratique de projet, où s'inventent de nouvelles formes de structuration territoriale d'une ville-nature extensive à grande échelle (qui ne renvoient plus dos à dos l'urbanisme et le paysagisme, le micro- et le macro-, la densité et l'étalement, etc.). En témoigne par exemple l'évolution de la commande publique qui montre une tendance lourde à accroître les échelles territoriales sur lesquelles solliciter la mise en œuvre d'une attitude de projet (politiques d'agglomération, marchés de définition, schémas de cohérence territoriale en France, études paysagères micro- ou macro-régionales, mandats parallèles ou masterplans territoriaux en Suisse, évolutions comparables en Allemagne ou en Italie). En témoigne de même, et presque symétriquement, l'évolution récente des pratiques de conception dites de "projet urbain" : d'un côté, elles semblent se vulgariser très vite et se banaliser auprès d'urbanistes du premier âge qui n'en retiennent que les nouveaux standards (HQE, éclairage, scénographie urbaine...), mais de l'autre, elles semblent au contraire s'affiner et se spécifier en fonction de contextes locaux et circonstanciels, qui sont l'occasion d'expérimenter toujours de nouvelles méthodes, de nouvelles techniques, de nouvelles approches, relayées en France par des institutions telles que les ateliers Projets urbains, le grand prix d'urbanisme ou les concours European. Mais qu'est-ce qui réunit cette famille de concepteurs travaillant dans des contextes et à des échelles si différentes ? Qu'y a-t-il de commun entre ces pratiques hétérogènes, parfois inscrites sous le signe de la "planification stratégique" ? Et en quoi marqueraient-elles le pas d'un troisième âge de l'urbanisme contemporain ? Peut-être avant tout en ce qu'elles ne se rassemblent pas au nom d'un dogme nouveau qui, à la faveur d'un mot ou d'une politique à la mode, ferait de nouveaux adeptes, mais en ce qu'elles se ressemblent par le changement d'attitude qu'elles signifient et les nouveaux passages qu'à des

titres différents elles contribuent à ouvrir : passage de la séparation entre conception architecturale et conception urbaine à leur articulation, passage de l'emboîtement hiérarchique des échelles de représentation à leur enchevêtrement², passage de représentations figées de la composition de la ville à l'expression multimédia de dynamiques territoriales, dans la plupart des cas, passage de procédures de conception hiérarchique entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage à des procédures de conception négociée entre divers acteurs. Pour nous, cela a consisté principalement à introduire des logiques ternaires dans la définition d'enjeux de projet comme manière opératoire d'échapper au dualisme logique de la forme et de la fonction dans la définition d'un programme classique (Amphoux, 2001). Parler de projet "urbain", c'est sous-entendre que le seul enjeu véritable est de produire de l'urbanité. Produire de l'urbanité, c'est réintroduire en force, entre la forme et la fonction, la question de l'usage et de la pratique habitante.

Mais au-delà (ou en deçà) de ce renouveau des pratiques de conception, ce second mode de renouvellement urbain devrait être caractérisé de notre point de vue, et ce serait cette fois davantage un enjeu qu'un véritable constat, par l'invention et l'expérimentation de modalités nouvelles d'articulation entre la recherche et le projet. Comment ? En s'efforçant de formaliser ce que nous appelons des concepts hybrides, c'est-à-dire des notions qui puissent faire l'objet de formalisations rigoureuses du point de vue de l'observation scientifique des phénomènes, et qui en même temps aient une véritable valeur opératoire du point de vue de la conception urbaine des territoires. Nos propres orientations de travail se sont développées dans deux sens différents : d'une part la formalisation, dans divers contextes de recherche, de répertoires de "motifs, effets et figures" (motifs d'urbanité, effets sensibles ou figures de l'usage dans l'espace public³), d'autre part le recours, en situation de projet, à des notions tierces telles que celles d'ambiance, de frange ou de marche. Chacune d'entre elles, comme on peut le montrer, fournit à la fois une représentation abstraite, partageable par des acteurs de cultures hétérogènes, et un processus générateur concret, capable de devenir le moteur du projet en train de se faire. Cela est vrai de la notion d'ambiance, perceptible par tout un chacun et qui peut du coup constituer un enjeu commun de l'analyse et du projet (Amphoux, Thibaud, Chelkoff, 2004) ; cela est vrai de la notion de frange qui, en désignant avec précision le flou des limites territoriales, sous-entend que ce soit par les franges justement que l'on puisse être en mesure de reconquérir des territoires fragmentés, isolés, parfois vandalisés, dans lesquels il est illusoire de chercher à implanter de nouvelles centralités. Nous aimerions montrer que c'est aussi vrai de la marche, action pragmatique si ordinaire que l'on a tendance à oublier son rôle fondateur dans l'urbanité des lieux, et que du coup la réflexion théorique sur cette activité pourrait déboucher sur de nouvelles pratiques de conception dans le projet urbain. Si tel était le cas, alors la marche serait un instrument majeur du renouvellement urbain.

LA MARCHÉ COMME INSTRUMENT DE RENOUVELLEMENT URBAIN

D'un point de vue théorique, la marche apparaît comme un champ de recherche émergeant dans les domaines les plus différents : les sciences techniques, physiques ou naturelles qui, de la chronophotographie de la fin du XIX^{ème} siècle à l'éclatement de l'industrie de la chaussure au XX^{ème} siècle, des observations médicales et biomécaniques les plus anciennes aux travaux les plus récents sur les mouvements du corps, la fatigue ou plus généralement la santé, convoquent des disciplines aussi différentes que l'ergonomie, la chronobiologie ou l'écologie de la perception ; les sciences sociales qui, de la description de figures urbaines comme le flâneur, le passant, l'étranger ou le joggeur à l'analyse de grands rituels collectifs de pèlerinage, de protestation, de nomadisme ou de loisirs, débouchent aujourd'hui sur des

techniques d'enquête utilisant le déplacement pédestre comme catalyseur de parole ⁴ ; la littérature, les arts du paysage et l'art contemporain, qui tous remettent au goût du jour des pratiques anciennes ou nouvelles sur les rapports entre la marche et la pensée, la dérive urbaine des surréalistes et des situationnistes, la perception en mouvement ou le rapport esthétique au monde ⁵.

D'un point de vue plus pragmatique, la marche apparaît comme un opérateur possible du renouvellement urbain ⁶. Si cette expression, comme nous venons de le suggérer, doit permettre d'aborder de manière opérationnelle des territoires dans lesquels il n'y a plus d'opposition possible entre les notions d'urbanité et de naturalité mais doit au contraire lui être intimement associée, alors la marche apparaît comme une notion tierce qui mérite à la fois investigation théorique et mise à l'épreuve du projet. Avec deux questions en forme d'hypothèses qui sous-tendent cette perspective :

- la marche ne serait-elle pas un opérateur des transferts ville-nature – non seulement et très naturellement en tant que mode de déplacement (opérateur physique), mais aussi en tant que mode d'interaction (opérateur social) et rapport au monde (opérateur sensible) ?
- ou encore, pour adopter un vocabulaire morphogénétique, "l'ambularité" du territoire ne serait-elle pas le tiers inclus (à inclure) entre urbanité et naturalité ? Si l'on prend acte du fait que les territoires métropolitains hybrident les caractères de civilité liés traditionnellement à la vie urbaine et les caractères naturels anciennement attachés à la campagne, la façon propre et différenciable que ces mêmes territoires ont d'imbriquer le vide et le plein, le végétal et le bâti, l'espace public et l'espace privé, n'est-elle pas porteuse de ce que l'on pourrait appeler une "ambularité" qui, en articulant de façon spécifique ce qui constitue respectivement le caractère urbain et naturel de la ville-territoire (urbanité et naturalité), offre à l'habitant un potentiel de déambulation, de promenades ou de parcours dont la valeur quantitative et qualitative est propre à ce territoire ?

C'est pour explorer ces deux questions que nous distinguerons trois formes de mobilité, repérées dans un autre contexte d'analyse, mais que la marche, comme d'autres modes de déplacement, croise et enchevêtre allègrement : la motricité, la mouvance et l'émotion ⁷.

MOTRICITE – OU LA NATURALITE DE LA MARCHÉ

Le mot "Motricité" connote la dimension spatiale, technique et fonctionnelle de la mobilité. Issu de la pensée machiniste du XIX^{ème} siècle, il désigne « l'ensemble des fonctions qui génèrent les mouvements d'un organisme vivant » – naturel ou artificiel. Ainsi parle-t-on de la motricité du corps comme de celle de la machine, et réciproquement – ce qui explique peut-être que l'un et l'autre constituent deux des registres métaphoriques les plus puissants de la ville. Rien d'étonnant donc à ce que la motricité constitue la dimension très largement privilégiée par l'urbanisme des transports, discipline de tradition fonctionnaliste qui tend justement à ramener la notion de mobilité à des problèmes de gestion technique des déplacements, de la circulation ou de la fluidité du trafic. Beaucoup plus étonnant par contre le fait que, de cette première façon de concevoir la mobilité, ait été évacuée pendant si longtemps la marche à pied, comme si celle-ci avait perdu toute dimension fonctionnelle et ne contribuait pas au système des transports au même titre que les autres modes de déplacement.

D'un point de vue épistémologique, une telle réduction sous-entend une référence première à l'espace : c'est l'espace qui est le support des déplacements, lesquels

viennent en quelque sorte en perturber la stabilité ou en menacer la permanence. Dans cette perspective, le mouvement devient un symbole de l'entropie et du désordre et s'inscrit dans une tradition philosophique pour laquelle la mobilité, qu'elle soit d'ordre physique, psychologique, sociologique ou politique, est synonyme de chute, de dégradation, d'agitation, d'encombrement ou d'usure⁸. Dans le domaine des transports, le moteur est bruyant, la voiture polluante et l'infrastructure consommatrice d'espaces. D'où une première représentation de la mobilité, diabolique et stigmatisante, qui conduit d'ailleurs volontiers à des attitudes rétrogrades ou conservatrices : il faut supprimer la voiture, revenir à la ville et à la sociabilité d'antan, etc. La mobilité, en ce premier sens, devient implicitement quelque chose contre lequel on doit lutter.

Et la "marche-fonction" à ce niveau est appelée à retrouver son heure de gloire, comme en témoignent diverses évolutions : l'évacuation de la voiture dans la plupart des politiques urbaines européennes (Paris en est un exemple d'actualité), la montée lente d'un discours critique sur les insuffisances et les effets pervers de la rue piétonne, le développement encouragé des pratiques de l'intermodalité, sont les signes par défaut d'un potentiel de remise en valeur de la fonction naturelle de la marche : aller d'un point à un autre (emprunter un itinéraire), relier, transiter, circuler, repérer, accéder, ... Plus directement, les projets de mise en réseau de cheminements humains ou écologiques en milieu urbain et le développement de plus en plus fréquent de grands projets de traversées piétonnes à l'échelle de la ville, de l'agglomération, voire du territoire, en sont les signes d'un véritable renouveau. Le *Radweg* dans la Ruhr (chemin vélo et promenade) est sans doute à ce jour le projet le plus emblématique puisqu'il met en réseau une population de 5 à 6 millions d'habitants dans un territoire de 200 km sur 80).

Autrement dit. Il existe une "naturalité de la marche" que nous font aujourd'hui redécouvrir l'encombrement automobile, la piétonisation exclusive ou les pratiques nouvelles de l'intermodalité. Et c'est donc "l'urbain" (son évolution récente) qui, fonctionnellement, naturalise la marche – non pas seulement en ce qu'il lui confère un environnement naturel (auquel il s'agit d'ailleurs de trouver des formes contemporaines autres que celles du parc, du square ou du jardin), mais en ce qu'il la fait oublier, c'est-à-dire précisément en ce qu'il la renaturalise, et lui redonne son caractère de pratique motrice ordinaire, normale et simplement fonctionnelle⁹.

MOUVANCE – OU L'URBANITE DE LA NATURE

Le mot "Mouvance" connote la dimension sociale, vécue et implicite de la mobilité. Exprimant originellement la dépendance d'un fief par rapport à un autre puis, par extension, le fait d'être dans une zone d'influence, il signifie aujourd'hui, dans son sens le plus général, le caractère de ce qui est instable ou changeant. De façon plus précise, on pourrait le définir ici comme « l'ensemble des relations internes qui assurent une certaine cohésion entre des mouvements isolés ». Qu'il s'agisse d'une foule, d'un courant de pensée ou d'une dépense énergétique, la mouvance, ainsi définie, apparaît comme un méta-mouvement (le mouvement d'un ensemble de mouvements). Aux déterminants physiques de la motricité (les fonctions), s'ajoutent ici les déterminants sociaux de la mouvance.

D'un point de vue épistémologique, le référent qui fonde ce second registre de la mobilité n'est plus l'espace, mais l'action sociale, ou le geste que sous-entend toute pratique sociale¹⁰. Celle-ci peut bien être située et circonscrite, c'est dans et par le geste, socialisé, qu'une distinction entre l'espace et le temps de la mobilité devient possible. Dans cette perspective, le mouvement devient un symbole de la différence (exactement de ce qui est en train de différer) et s'inscrit dans une tradition

philosophique, pour laquelle la mobilité est synonyme de création, d'émergence, de nouveauté ou de génération ¹¹. D'où une seconde représentation de la mobilité, stratégique et mobilisante, qui conduit à des attitudes plus contextualistes : il faut articuler des échelles de déplacement, conjuguer les lenteurs et les vitesses, etc. La mobilité, en ce deuxième sens, est quelque chose avec lequel on doit jouer.

Et la marche, en tant que pratique sociale (et non individualiste) peut naturellement jouer à ce niveau un rôle majeur : non plus tracer un itinéraire mais partager un cheminement, rencontrer, civiliser, publiciser..., conférer de l'urbanité non seulement dans les espaces densément construits mais surtout dans les espaces diffus de la ville-nature ¹². La marche, dans la diversité des pratiques sociales qu'elle fait émerger (jogging, randonnée, chien, écologie, vélo, téléphone...), est peut-être l'instrument de réintroduction de formes d'urbanité nouvelles dans la ville-nature.

Autrement dit. Il existe une "urbanité de la nature" que nous font aujourd'hui redécouvrir les nouvelles pratiques sportives, collectives ou corporelles. Et c'est cette fois "le marcheur" qui, socialement, urbanise la nature (même s'il va marcher seul, il marche tout seul ensemble) – non seulement parce qu'il donne à cette nature une forme urbaine ou paysagère propre mais parce qu'il la pratique, la sillonne, la façonne, se l'approprie, la socialise ou la contrôle implicitement, en y introduisant peu à peu des règles de convenance qui lui sont propres ¹³.

EMOTION - OU L'AMBULARITE DE L'URBAIN

Le mot "émotion" connote enfin la dimension temporelle, sensible et esthétique de la mobilité. Etymologiquement emprunté au latin *motio* (le mouvement, le trouble, le frisson), l'émotion désigne « l'ensemble des effets sensibles qui engagent notre affection ou notre inconscient » ou qui, pourrait-on dire à l'ancienne, génèrent les "mouvements de l'âme". La ville n'existe, disent les phénoménologues, que si elle est rêvée, représentée, imaginée. Ce n'est pas moi qui rêve la ville, c'est la ville qui rêve en moi, disait Pierre Sansot (Sansot, 1971). La mobilité, en un troisième sens, doit être rattachée à cette dimension fondatrice.

D'un point de vue épistémologique, un tel rattachement sous-entend une référence première au temps : c'est dans et par le temps que se produit l'émotion. Et c'est cette fois le mouvement qui fonde l'espace (à l'inverse de ce que nous disions de la motricité). C'est lui qui le donne à voir et à percevoir, ce que confirment aujourd'hui les courants de l'écologie de la perception. Dans cette perspective, le mouvement n'est plus le symbole de l'entropie et du désordre, ni celui de la différence, il devient un symbole de l'évolution et de l'ordre du monde et s'inscrit dans une tradition philosophique, inverse de la première, pour laquelle la mobilité est synonyme d'équilibre, de dynamisme ou de création ¹⁴. D'où une troisième représentation de la mobilité, euphorique et valorisante, à laquelle se rattachent les idéologies modernistes ou progressistes : il faut valoriser le déplacement, la vitesse, l'éphémère, l'esthétique du mouvement, ils sont l'expression des modes de vie du futur, etc. On ne lutte plus contre la mobilité urbaine, on ne joue plus seulement avec, on l'exalte et parfois même on l'exhibe.

Et la marche, comme plaisir physique ou jouissance paysagère, peut finalement constituer un moyen d'exaltation de l'esthétique du mouvement : non plus tracer un itinéraire ou partager un cheminement, mais jouir d'un moment de déambulation, flâner, ralentir, penser, percevoir... La ville-nature, dans ce contexte, devient le lieu symbolique d'investissement d'une écologie qui n'est pas seulement environnementale ou sociale mais surtout morale et perceptive (Guattari, 1989). Elle est potentiellement le siège expérimental d'une véritable écologie de la perception – ce que préfigurent

peut-être l'émergence de phénomènes nouveaux comme les sports de glisse, la scénographie de l'espace public ou les courants branchés de l'esthétique du mouvement.

Autrement dit, il existe bientôt une "ambularité" de l'urbain, que nous font aujourd'hui découvrir ces nouvelles pratiques ou idéologies. Et c'est finalement "la nature" (je veux dire la nature de la "ville-nature") qui, (im)perceptiblement, "fait marcher" l'urbain – non seulement en ce qu'elle met en scène toutes les grandes figures du Marcheur dans le territoire (le Flâneur, le Passant, le Randonneur, le Visiteur, le Promeneur, ...), mais surtout, en ce que c'est elle qui, finalement, rend possible le fonctionnement des nouveaux territoires suburbains ¹⁵.

RENOUVELLEMENT 3 – CIRCULARITE

Une conclusion possible mettrait l'accent sur la circularité des réflexions précédentes qui pourraient être résumées en trois points. Dans les territoires suburbains, il existe une urbanité de la nature – et c'est le marcheur qui socialement urbanise la nature. Dans les territoires suburbains, il existe une ambularité de l'urbain – et c'est la nature qui sensiblement fait marcher l'urbain. Dans les territoires suburbains, il existe une naturalité de la marche – et c'est l'urbain qui fonctionnellement naturalise la marche.

Moralité. La marche est dans la nature de l'urbain. Et l'intérêt nouveau que l'on peut porter à cet action originelle pour lui redonner forme, dans l'analyse comme par le projet, en fait un instrument nouveau dans les stratégies anciennes du renouvellement urbain.

OUVRAGES CITES

Amphoux P. (1999), "Motricité, mouvance, émotion - Vers une conception morphogénétique de la mobilité urbaine". In *Les nouveaux paysages de l'habitat, déplacement et proximité*, European 5, catalogue des résultats européens. Paris, pp. 42-52

Amphoux P. (2001), "La logique du tiers à l'épreuve du projet urbain", in Charre A. (éd.), *Les nouvelles conditions du projet urbain, Critique et méthodes*, Sprimont (Belgique), Editions Mardaga, pp. 43-48

Amphoux P. et al. (2003), *Le contrat urbain, Une charte paysagère pour le Coteau de Cour à Lausanne*. Rapport de recherche + Cdrom. Lausanne : Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL, ENAC), Laboratoire Dynamiques Territoriales (LaDyT).

Amphoux P., Thibaud J.-P., Chelkoff G. (éds) (2004), *Ambiances en débats*, Ed. A la Croisée, Grenoble

Augoyard J.-F. et Torgue H. (éds.) (1995), *A l'écoute de l'environnement sonore, Répertoire des effets sonores*, Marseille, Editions Parenthèses

Davila T., *Marcher, Créer. Déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XXème siècle*, Editions du regard

Bernardy M., Debarbieux B. (2003), *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoire*, CNRS-MSH-Alpes

Choay F (1994), "Le règne de l'urbain et la mort de la ville", in *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris, Centre Pompidou

Debré Q. (2003), *Le livre de la fatigue*, Paris, Masson

Dupuy J.-P., Dumouchel P. (éds) (1983), *L'auto-organisation, du physique au politique*,

Paris, Seuil

Grosjean M. et Thibaud J.-P. (éds) (2001), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Editions Parenthèses

Guattari F. (1989), *Les trois écologies*, Paris, Galilée

Hofstadter D. (1985), *Gödel, Escher, Bach*, Paris, Interéditions

Jolé M. (éd.) (2003), *Espaces publics et cultures urbaines*, Paris : CERTU Institut d'Urbanisme de Paris

Lebreton D. (2003), *Eloge de la marche*, Paris, Métailié

Marcuse H. (1968), *L'homme unidimensionnel*, Paris, Point

Marguerit A., Amphoux P. Fachard L. "Ein grosses Bett für die Rhone", "Un grand lit pour le Rhône". *Topografie, Topographie, Anthos, Zeitschrift für Landschaftsarchitektur*, Fédération Suisse des Architectes Paysagistes, La Chaux-de-Fonds, 2004, no 1, pp. 46-49.

Moser G., Weiss K. (éds.) (2003), *Espaces de vie ; Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Editions Colin

Sansot P. (1971), *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck

Sieverts T. (1997), *Zwischenstadt - zwischen Ort und Welt, Raum und Zeit, Stadt und Land*, Braunschweig, Wiesbaden, Vieweg Verlag

Solnit R. (2002), *L'art de marcher*, Arles, Actes sud

1 Un tel décalage permet à certains de légitimer un retour aux logiques duales de l'âge 1, revendiquant d'autant plus fort l'opposition entre théoriciens et praticiens et pensant le renouvellement urbain en termes purement formels (retrouver les manières et la sociabilité d'antan pour les premiers, réintroduire des centralités, des fronts de ville ou des parcs publics dans cette ville informe pour les seconds) ; mais il constitue pour d'autres un écart qu'il s'agit de combler, une sorte de défi pour initier de nouvelles formes de conception qui répondent aux nouvelles conditions de vie et de développement territorial.

2 Allusion précise à la notion de hiérarchie enchevêtrée, telle que l'a développée Douglas Hofstadter (1985).

3 La notion d'effet sensible a été initialement élaborée, dans le champ du sonore, pour désigner le phénomène qui résulte d'une interaction constante entre la donnée physique (mesurable), l'action sociale (circonstancielle) et la perception psycho-physiologique (culturellement modulée) (Augoyard, Torgue, 1995). La distinction entre motif, effet et figure, travaillée par nous-même dans divers travaux, a été présentée récemment dans une contribution de J.-F Augoyard à un ouvrage collectif (de Bernardy, Debarbieux, 2003).

4 Cf. en particulier les méthodes des itinéraires (J.Y Petiteau), des parcours commentés (J.-P. Thibaud) ou rétro-commentés (P. Amphoux), des visites guidées (N. Tixier) dont on trouvera des formalisations rigoureuses dans deux ouvrages récents (Grosjean, Thibaud, 2001) (Jolé, 2003).

5 Nombre d'ouvrages récents témoignent de l'émergence de ce thème. Cf. par exemple les essais récents, en forme de plaidoyers, de Rebecca Solnit ou David Lebreton (Solnit, 2002 ; Lebreton, 2003) ou encore l'étude de Thierry Davila sur la figure de l'homme qui marche dans l'art contemporain et notamment dans le travail de Gabriel Orozco, Francis Alÿs et le groupe Stalker (Davila 2002).

6 On pourrait aussi souligner le caractère pléonastique que revêt cette expression : la nature de l'urbain, c'est peut-être le fait de se renouveler. Il ne serait donc pas étonnant qu'elle nous amène à faire retour sur les pratiques les plus anciennes, les plus ordinaires et en même temps les plus spécifiques de l'activité humaine.

7 Nous reprenons ici une distinction que nous avons élaborée dans le cadre d'une

analyse critique de projets urbains (Amphoux, 1999).

8 C'est la perte d'équilibre dans un système physique, le comportement trouble et pathologique en psychologie, les "mouvements sociaux", la grève, l'émeute ou la révolte en politique.

9 Pour donner un exemple, tel fut pour nous l'enjeu du projet de réaménagement des Bas-Ports à Lyon : inventer une forme nouvelle de végétalisation (mi-naturelle, mi-artificielle) et banaliser la traversée de la ville entière, à pied ou en vélo (A. Marguerit, P. Amphoux, L. Fachard, marché de définition, Ville de Lyon, fév. 2003) (*III. 1*).

10 L'homme ordinaire, acteur social ou promeneur solitaire, est pris dans une "mouvance", qui le relie au monde et qu'il contribue en retour à mobiliser.

11 La mobilité dès lors, ne présuppose ni l'introduction de l'ordre dans un monde a priori chaotique que sous-entendait la notion de motricité, ni l'introduction du désordre dans un monde a priori ordonné que sous-entendra plus loin la notion d'émotion : elle dit le passage entre l'ordre et le désordre. Ce qui à un niveau d'organisation constitue une perturbation pour le fonctionnement du système peut avoir, à un autre niveau d'organisation, des effets structurants et générateurs d'ordre. Le mouvement du même coup n'est plus ni le déplacement physique dans l'espace, ni l'effet sensible dans le temps, mais le geste créateur de nouveauté ou la modalité de production d'ordre par le désordre (ces réflexions renvoient à tout le courant des années 80 sur la problématique de l'auto-organisation, cf. par exemple Dupuy, Dumouchel, 1983).

12 Ces réflexions ont été initiées lors d'une contribution au colloque "La ville-nature contemporaine : quelle réalité, quel projet ?" organisée en février 2004 par l'Institut d'Urbanisme de Grenoble.

13 Exemple de projet. C'est à révéler et enrichir une telle urbanité de la nature que nous avons travaillé dans l'élaboration de chartes paysagères de quartier en articulant des techniques de récit du lieu à une mission d'avant-projet pour un itinéraire de traversée piétonne et à un ensemble de missions-conseils concernant le traitement des espaces publics auprès des maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage opérant sur ledit quartier (Amphoux *et al.*, 2003) (*III. 2*).

14 Exemples : l'équilibre en physique est dynamique, l'esprit souple est créatif, la ville animée est vivante. On comprend qu'à l'inverse de ce que nous disions pour la motricité, c'est ici la fixité qui devient pulsion mortifère, psittacisme mental ou signe socio-politique de stagnation.

15 Ainsi, pour donner un dernier exemple de projet associé à ces thèmes de recherche, de la protection acoustique autoroutière que nous avons étudiée pour restituer aux dessous du viaduc de Chillon la possibilité d'un usage piéton à la fois sauvage, panoramique et silencieux entre plusieurs communes et zones villas (P. Amphoux, F. Broggini, mandat parallèle, marché de définition, Etat de Vaud, Direction des routes, Lausanne, fév. 2002) (*III. 3*).